LE CHALUTAGE DE FOND PARTICIPE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENTRAVE LA CAPACITÉ DE L'OCÉAN À CAPTER ET STOCKER DU CARBONE

Le cycle du carbone et le rôle de l'océan dans l'atténuation des changements climatiques

- L'océan absorbe en moyenne un million de tonnes de CO_2 par heure[1]
- L'océan élimine un quart du CO_2 dû aux activités humaines[2]

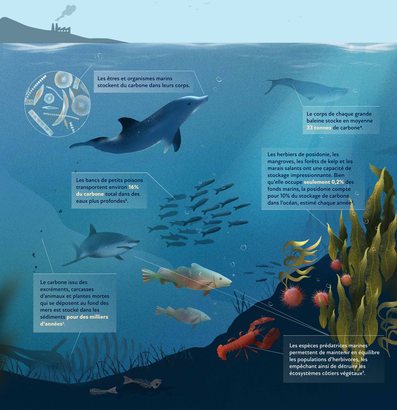

Le cycle du carbone et ses interconnexions font de l'océan l'un des plus grands puits naturels de carbone. Parmi les 38GT de CO_2 émis par l'homme chaque année, 46% restent dans l'atmosphère, 26% sont séquestrés par l'océan, et 28% sont captés dans le milieu terrestre[8].

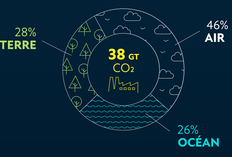

Le chalutage de fond impacte le climat

Le chalutage de fond est l'engin de pêche le moins sélectif et tue chaque année un nombre considérable d'organismes en tant que prises accessoires, représentant **93,2 % des rejets de l'UE[9]**. En ruant la vie marine, on empêche l'océan de jouer son rôle de puit de carbone et donc de jouer son rôle dans le cycle du carbone.

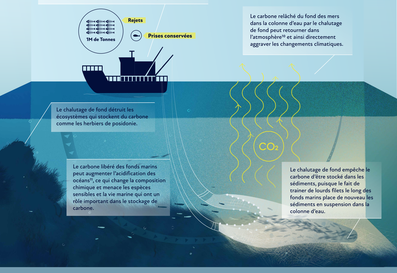

Les chalutiers de fond émettent trois fois plus de CO_2 que les autres navires de pêche[12], et aggravent ainsi directement les changements climatiques.

Dans le monde, les eaux européennes sont les plus touchées par le chalutage de fond, avec 50% des eaux régulièrement impactées, comparées à une moyenne globale de 14%[13].

Les scientifiques recommandent de prioriser des mesures de conservation dans l'Union européenne, particulièrement dans l'Atlantique Nord-Est du fait de sa haute capacité de stockage du carbone[14].

Les solutions politiques pour parvenir au potentiel d'atténuation des changements climatiques de l'océan.

- **Supprimer le chalutage de fond, en commençant par une interdiction immédiate dans les eaux côtières européennes et les aires marines protégées.**
- **Eliminer les captures accessoires d'espèces sensibles.**
- **Développer un processus d'analyse d'impact sur le climat et l'écosystème pour toutes les pêches et flottes européennes. Ceci pour que la détermination annuelle des possibilités de pêche inclue les considérations climatiques et écosystémiques.**
- **Evaluer l'impact de l'activité de pêche sur le potentiel de séquestration du carbone des populations de poissons, des fonds marins/habitats, et identifier les parties de la flotte qui émettent le plus et le moins de gaz à effet de serre.**
- **Attribuer des quotas aux flottes qui n'ont pas d'impact sur les fonds marins, qui évitent les captures accessoires d'espèces sensibles, qui sont de faibles émetteurs de carbone, et fournissent le plus de bénéfices sociaux: les flottes artisanales à plus faible impact environnemental.**
- **Quand l'usage des engins ne peut pas être de faible impact environnemental,supprimer la surcapacité de pêche sur la base de critères environnementaux et sociaux, assurant ainsi que seuls les navires les plus durables restent dans la flotte.**
- **Supprimer les exonérations de taxes sur les carburants et les autres subventions néfastes pour l'environnement.**
- **Réorienter les subventions vers les programmes de formation/éducation qui promeuvent les pêches à faible impact ou les projets de diversification.**

2022. | Illustration: Marina Astudillo

[1] Feely et al., 2008
[2] Friedlingstein et al., 2021
[3] Fourqurean et al., 2012
[4] Chami et al., 2019
[5] Saba et al., 2021
[6] Atwood et al., 2020
[7] Atwood et al., 2020
[8] Friedlingstein et al., 2021, Atwood et al., 2015
[9] 2015–2019 catch-composition dataset (STECF 2020)
[10] Cavan & Hill, 2021, Hilm et al. 2021, Saba et al. 2021
[11] Egestein et al., 2022
[12] Clark & Tilman. 2017
[13] Amoroso et al. 2018
[14] Cavan & Hill, 2021

References:

SEAS AT RISK
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT